



## COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 24.01.2022

L'AN DEUX-MILLE-VINGT-DEUX, le VINGT-QUATRE JANVIER,

Le Conseil Municipal de la commune de TOURRETTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Camille BOUGE, Maire.

Dates de convocation du Conseil Municipal : 18 janvier 2022

Secrétaire de séance : Sylvie ALLEG

Nombre de conseillers : En exercice : 23 - Présents : 15

Nombre de suffrages exprimés : 23 – Votes pour : 23 – Votes contre : 0 – Abstention : 0 – Votes blancs ou nuls : 0

**Étaient présents** : S. ALLEG – G. BARRA – R. MARTEL TRIGANCE – B. MONTAGNE **Adjoints**

J.M. BAGNIS - E. BISQUE LAVORGNA – P. GINER – J.L. GIRAUD – S. LAINE - E. MENUT – N. PERRICHON - N. PIGAGLIO - J. RAYNAUD - M. RAYNAUD **Conseillers Municipaux**

**Absents excusés** : A. MAGNIN MELOT (pouvoir donné à R. MARTEL TRIGANCE) - M. BODY (pouvoir donné E. MENUT) - A. CARRU MARTEL (pouvoir donné à E. BISQUE LAVORGNA) - N. DEDULLE LELUIN (pouvoir donné S. ALLEG) - J. DUBOIS (pouvoir donné à C. BOUGE), J. HENSELER (pouvoir donné à B. MONTAGNE) - M. MARTEAU (pouvoir donné à S. LAINE) - A. RASKIN (pouvoir donné à G. BARRA)

### APPROBATION DU PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME SUITE AU JUGEMENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver le plan local d'urbanisme faisant suite au jugement du Tribunal Administratif de Toulon du 23 avril 2021 concernant la zone 1AU de l'Hubac des Colles tel qu'il a été arrêté en date du 6 juillet 2021 puis présenté à l'enquête publique du 6 au 21 décembre 2021, après avoir au préalable consulté les personnes publiques associées, l'autorité environnementale.

Monsieur le Maire indique que le commissaire enquêteur a émis un avis favorable et deux observations ont été portées dans le registre. Toutefois, il ressort de leur analyse que ces observations sont étrangères à l'objet de l'enquête et rappelle qu'il convient, en application du jugement rendu par le tribunal administratif de TOULON le 23 avril 2021, d'approuver le plan local d'urbanisme dont la procédure a été régularisée.

La délibération visant à approuver le projet de plan local d'urbanisme suite au jugement du tribunal administratif du 23 avril 2021 est adoptée à l'unanimité.

### CREATION D'UNE SERVITUDE DE TREFONDS – LA REGAGNADE - FONTAINE

Monsieur le Maire propose au conseil municipal qu'une servitude de tréfonds soit proposée aux propriétaires pour régulariser des travaux entrepris permettant le raccordement aux réseaux d'assainissement et pluvial entre le chemin La Régagnade et le chemin La Fontaine.

La délibération visant à acter la création d'une servitude de tréfonds en faveur de la commune pour la régularisation de travaux réalisés pour le raccordement aux réseaux d'assainissement et de pluvial en reliant les parcelles citées est adoptée à l'unanimité.

### TRANSFERT DE PROPRIETE K n° 688 – CHEMIN DE CAMBARRAS

Monsieur le Maire rappelle qu'afin de réaliser des travaux de réseau d'eau pluviale et recalibrer le chemin de Cambarras, il convient à l'amiable de transférer une parcelle de 63 m<sup>2</sup> et permettre ainsi de récupérer la même superficie sur la parcelle K n° 688, appartenant actuellement à M. Mkinini.



La délibération visant à acter du transfert de propriété de 63 m<sup>2</sup> de la parcelle K n°688 en faveur de la commune qui de son côté transfère la même superficie au propriétaire de ladite parcelle, afin de permettre la réalisation de travaux de réseau d'eau pluvial et de recalibrage du chemin de Cambarras est adoptée à l'unanimité.

#### **EXTENSION PARKING DU BOUDOURA – LANCEMENT DE L'ETUDE DE FAISABILITE**

Monsieur le Maire constate qu'il manque de plus en plus de places de parking dans le centre village et pas uniquement en période estivale, le besoin communal ayant évolué, il apparaît maintenant nécessaire d'étudier la faisabilité d'une extension du parking du Boudoura, afin de créer des places supplémentaires, en privilégiant une zone communale au « nord est » dudit parking, en continuité immédiate.

La délibération visant à valider le principe de l'extension du parking du Boudoura est adoptée à l'unanimité.

#### **DEMANDE DE RETRAIT DU SIVAAD DE LA COMMUNE DE MAZAUGUES**

Monsieur le Maire propose de se prononcer sur le retrait du SIVAAD de la commune de Mazaugues conformément à la délibération du conseil syndical du SIVAAD, du 17 novembre 2021, portant retrait du SIVAAD et du groupement de commandes de la commune de Mazaugues

La délibération visant à accepter le retrait de la commune de Mazaugues du SIVAAD est adoptée à l'unanimité.

#### **ATTRIBUTION DU MARCHE SIVAAD 2022-2023 LIBRAIRIE – PAPETERIE – MOBILIERS ADMINISTRATIFS SCOLAIRES**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le résultat de la consultation organisée par le SIVAAD, coordonnateur du groupement de commandes des collectivités territoriales du Var, pour la fourniture de librairie, papeterie scolaire et mobilier administratifs scolaires pour la période civile 2022-2023.

La délibération visant à approuver les pièces des marchés, le détail du titulaire et le montant de chaque marché suivant le tableau annexé à la délibération est adoptée à l'unanimité.

#### **LOCATION LOGEMENT COMMUNAL – DETERMINATION DU LOYER**

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux que l'appartement F3, au centre village, cadastré M n°48, propriété communale loué pendant quelques années à l'artiste Jozef Jakubczyk, va être mis à disposition du maraicher qui est recruté à partir du 1<sup>er</sup> février 2022. Il est proposé que loyer s'élève à 300 € pour 55,50 m<sup>2</sup>.

La délibération visant à louer le logement cadastré M n°48, au 23 rue Grande, à M. Johann Donnat est adoptée à l'unanimité.

#### **MEDECINE DU TRAVAIL – AVENANT A LA CONVENTION AIST 83 – ANNEE 2022**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que conformément à l'article 11 du décret n° 85-603 du 10 juin 1985 rectifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité au travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive de la fonction publique territoriale, il convient de passer une convention avec l'AIST 83. Cette convention fixe les missions de la médecine du travail et les cotisations annuelles par agent de la collectivité et les tarifs des prestations complémentaires pour l'année 2022.

La délibération visant à passer l'avenant à la convention annexée à la délibération avec l'AIST 83 pour la médecine du travail et à approuver les tarifs applicables pour l'année 2022 est adoptée à l'unanimité.



## MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL

Le maire informe qu'il est nécessaire de modifier le tableau des effectifs suite à deux départs et une nomination.

La délibération visant à approuver la modification du tableau des effectifs du personnel comme indiqué ci-dessus est adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 20h00

Affichage effectué le 25 janvier 2022 conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Tourrettes, le 25 janvier 2022



Le Maire,

Camille BOUGE



FEUILLET D'EMARGEMENT  
de la séance du Conseil Municipal du 24.01.2022

N° de délibération	Objet de la délibération
2022-01-24/001	Approbation du projet de PLU suite au jugement du Tribunal Administratif du 23 avril 2021
2022-01-24/002	Création d'une servitude de tréfonds - La Régagnade/La Fontaine
2022-01-24/003	Transfert de propriété section K n° 688 - Chemin de Cambarras - Echange sans soulte
2022-01-24/004	Extension du parking du Boudoura - Lancement de l'étude de faisabilité
2022-01-24/005	SIVAAD - Demande de retrait de la commune de Mazaugues
2022-01-24/006	Attribution du marché SIVAAD 2022-2023 - Librairie-Papeterie scolaire-Mobiliers administratifs scolaires
2022-01-24/007	Location de logement communal - détermination du loyer
2022-01-24/008	Médecine du travail - Avenant à la convention AIST - Année 2022
2022-01-24/009	Modification du tableau des effectifs du personnel communal



Le Maire

BOUGE Camille

ALLEG Sylvie	GINER Patrick	MONTAGNE Bernard
BAGNIS Jean-Marie	GIRAUD Jean-Louis	PERRICHON Nicolas
BARRA Gérard	HENSELER Jocelyne Pouvoir à B. Montagne	PIGAGLIO Nathalie
BISQUE LAVORGNA Emmanuelle Pouvoir à C. Bouge	MAGNIN-MELOT Aurélie Pouvoir à Roseline MARTEL	RASKIN Arnaud Pouvoir à C. Bouge
BODY Mireille Pouvoir à E. Menut	LAINÉ Steve	RAYNAUD Jeannine
CARRU MARTEL Audrey Pouvoir E. BISQUE - LAVORGNA	MARTEAU Michel Pouvoir à S. LAINÉ	RAYNAUD Michel
DEDULLE LELUIN Nancy Pouvoir S. ALLEG	MARTEL TRIGANCE Roseline	
DUBOIS Jean Pouvoir C. Bouge	MENUT Elisabeth	